

ment quand ils apprirent que leur évêque partait pour la France pour aller défendre leurs intérêts. (1662.)

Le découragement était devenu tel dans toutes les campagnes, qu'on alla jusqu'à proposer d'abandonner le pays et de retourner en France (1). Mais, dit son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr de Laval, déjà plus canadien que français, résista énergiquement à un projet qui nous eût anéantis comme peuple, et durant l'été de 1662, il se décida à passer en France, afin d'obtenir un prompt remède aux maux qui désolaient le pays.

Pour tout autre homme, moins fortement trempé que cet allié des ducs de Montmorency, les divers voyages que ce prélat fit en Europe pouvaient amener un résultat funeste. Revoir ce beau pays de France, être reçu à bras ouverts par le grand monarque; rencontrer, coudoyer dans les salons et les avenues de Versailles tout ce que le royaume renfermait d'hommes illustres dans les sciences, les arts, la politique et la littérature; être traité à l'égal des Bossuet et des Fénelon; pouvant aspirer, grâce à son nom illustre, aux plus hautes dignités au milieu de cette cour la plus policée de l'univers, puis renonçant à ce brillant avenir, pour reprendre, à travers les périls de l'océan, la route du Canada, avec sa sauvagerie, son rude climat et l'affreuse solitude de ses immenses forêts; certes il fallait plus que la force de caractère d'un grand homme, il fallait la grâce de l'apôtre et la vertu d'un saint.

Ce fut pendant l'absence de Mgr de Laval, en 1663, que se produisirent en Canada les terribles phénomènes qui répandirent l'épouvante dans toute la colonie, et qui intéressent particulièrement la paroisse de l'Ange-Gardien.

Les désordres causés par la boisson furent si considérables après le départ du prélat, que les grands vicaires et les révérends Pères Jésuites se virent obligés de publier l'excommunication contre tous ceux qui faisaient le commerce de l'eau-de-vie; mais ce fut en vain, car les scandales continuèrent et même redoublèrent. C'était pendant l'hiver; on était en plein carnaval et le plaisir battait son plein dans toute la Nouvelle-France. Le lundi gras, cinquième jour de février 1663, la

(1) Son Em. le Card. Taschereau, Mandement 30 avril 1878.